

STRATÉGIE RÉGIONALE

SPORT

SANTÉ

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
2020-2024

Synthèse de sa mise en œuvre

Contexte

Signée en décembre 2020, la Stratégie Régionale Sport-Santé (SRSS) 2020-2024 de Bourgogne Franche-Comté vise à promouvoir l'activité physique et sportive, lutter contre la sédentarité en région et développer l'offre et le recours à l'activité physique adaptée. Structurée en 2 axes et 31 actions, cette stratégie est le fruit d'une collaboration entre l'ARS, la DRAJES, le Réseau Sport Santé BFC et les différents acteurs régionaux.

Axe 1 : Promouvoir la santé et le bien être par l'activité physique et sportive

Obj 1 : Contribuer au développement de la pratique d'activité physique et sportive (APS)

Grâce à la mobilisation de nombreux acteurs régionaux et territoriaux, la stratégie a soutenu le développement de l'APS auprès d'un large public : notamment les publics scolaires, étudiants, seniors, les salariés ainsi que les personnes en milieu pénitentiaire.

➤ Communication sur les bienfaits de l'activité physique et sportive

Entre 2021 et 2024, **11 campagnes de communication** ont été déployées en région pour promouvoir les bienfaits de l'activité physique, avec **8 supports créés** et **40 actions menées lors d'événements grand public**.

Le site **EsPASS BFC**, en ligne depuis janvier 2020, est la **plateforme régionale des acteurs du Sport Santé** regroupant de nombreuses ressources et une cartographie de l'offre sport santé en région.



En parallèle, la veille assurée par le Réseau régional d'appui à la prévention et à la promotion de la santé (Rrapps) a permis de diffuser **504 informations** sur la nutrition et l'APS, et de référencer **255 documents** et **24 outils pédagogiques** dans la base Bib Bop. Le site du Rrapps a enregistré **plus de 157 000 visites** en trois ans, témoignant de l'intérêt croissant pour ces thématiques : <https://rrappsbfcc.org/veille-documentaire-thematique?thematique=10>

➤ Promouvoir l'activité physique et sportive auprès des jeunes

189 classes et 2730 élèves ont bénéficié du programme Crokybouge



Le programme de prévention primaire Crokybouge, porté par le RéPPOP en Bourgogne-Franche-Comté et mis en place dans des écoles primaires à destination des enfants, a permis de sensibiliser **2730 élèves dans 189 classes réparties sur 18 secteurs de la région depuis 2020**. Animé par des enseignants, infirmiers scolaires et diététiciens, il propose 6 ateliers ludiques intégrant également les parents. Les évaluations du programme montrent des effets positifs avec une diminution de la consommation de boissons sucrées, une ouverture du répertoire et curiosité alimentaire, et une meilleure écoute des sensations corporelles chez les enfants. Cette action est soutenue par l'ARS, à hauteur de 192 200€ sur la période 2020-2024.

8 programmes probants ICAPS déployés en région

Le dispositif ICAPS vise à augmenter la pratique de l'activité physique chez les **jeunes** en prenant en compte leur milieu de vie, leur entourage et leur environnement. Il est reconnu comme probant par l'OMS. Un programme ICAPS à Delle a été mis en place dès 2022. Pour poursuivre le déploiement d'ICAPS, l'ARS BFC a lancé **un appel à manifestation d'intérêt au printemps 2024** avec une enveloppe dédiée de 230 000€ permettant de soutenir **7 projets ICAPS** en région.

Des séances d'activité physique à destination des étudiants

Depuis 2021, l'Université de Bourgogne propose des séances d'APA dans le cadre de la promotion de l'activité physique à des fins de santé avec **27 participants accueillis en 2024**. Malgré l'arrêt des consultations diététiques par manque de personnel, le programme a été maintenu, accompagné de journées thématiques (randonnées, équithérapie, Pink Walk). Si la participation étudiante reste faible et des freins logistiques persistent, le dispositif semble avoir un impact positif sur la qualité de vie des participants.

➤ Développer l'APS en milieu professionnel

Un programme sur mesure « sport-santé entreprises »

Depuis 2021, le CROS BFC a accompagné **15 entreprises** dans la mise en place de programmes sur mesure alliant activité physique adaptée, prévention des troubles musculo-squelettiques et qualité de vie au travail. **443 salariés** ont été directement impliqués, pour un total de **1 740 participants**. Les résultats semblent encourageants : 71% des participants déclarent avoir poursuivi une activité physique en dehors du travail suite au programme.

2 défis « Tous à pied en Bourgogne-Franche-Comté »

Ces défis annuels de « pas connectés » (2023, 2024) ont été organisés par Promotion Santé BFC en partenariat avec le Réseau Sport Santé à destination des entreprises afin d'encourager les personnes à marcher davantage de façon ludique avec une application sur smartphone. **1207 participants** ont participé au défi en 2024.

Des entreprises s'engagent aussi dans la dynamique du Programme National Nutrition Santé (PNNS) en mettant en place des actions sur la nutrition auprès de leurs salariés. **7 entreprises** ont d'ailleurs signé la charte PNNS en région.



« 6 clés pour booster la santé de votre entreprise »

Ce guide, créé en 2020 par l'ARS BFC et Promotion Santé, destiné aux professionnels propose des repères théoriques, des actions et des outils pour promouvoir la santé en matière de nutrition en milieu de travail, en cultivant un environnement favorable, en collaborant avec des acteurs ressources et en tenant compte des conditions particulières de travail.

➤ Développer l'APS pour les seniors et les personnes avançant en âge

Près de 14 900 retraités bénéficiaires des ateliers Bons Jours

Le programme régional « **Les Ateliers Bons Jours** », porté par la Carsat BFC et soutenu financièrement par l'ARS BFC, propose des actions de prévention adaptées aux personnes âgées de plus de 60 ans vivant à domicile en Bourgogne-Franche-Comté, visant à préserver leur autonomie à travers des ateliers collectifs.



Ce programme a permis d'organiser **1 557 ateliers** de prévention, touchant **près de 14 900 retraités**. Parmi eux, **421 ateliers** étaient consacrés à l'activité physique (« L'Equilibre où en êtes-vous ? » et « Force et forme au quotidien ») mobilisant plus de **4 550 participants**.

Cette action contribue activement à la préservation de l'autonomie des personnes âgées en proposant une offre harmonisée, de proximité et fondée sur des contenus validés scientifiquement. La subvention totale versée par l'ARS de 2021 à 2023 est de 3,6 millions (chiffres de 2024 non consolidés).

87 ateliers d'activité physique déployés en résidences autonomie



Le programme « **Les Atouts de l'âge** », mis en place par le GIE IMPA, est une offre de prévention globale proposée aux seniors vivant dans des **résidences autonomie** en région BFC. Les actions collectives menées visent à maintenir ou à entretenir les facultés sensorielles, motrices et psychiques et à promouvoir les comportements de nature à prévenir la perte d'autonomie.

Entre 2021 et 2024, ce programme a permis de déployer **87 ateliers d'activité physique, touchant des centaines de seniors autour de quatre modules orientés sur l'activité physique** : « Un, deux, trois, équilibre » porté par la CARSAT BFC, « En pleine forme » et « Bouger en rythme » portés par la Mutualité française BFC et « Escrimez-vous » porté par les MSA en région. Les évaluations montrent des bénéfices marqués sur la force, la souplesse, la motivation à poursuivre une activité, et une redécouverte des capacités physiques. L'implication croissante des établissements témoigne d'une réelle prise de conscience de l'enjeu du maintien de l'autonomie par le mouvement.

OMEGAH, un programme dédié aux personnes vivant en EHPAD

Le programme de prévention OMEGAH (Objectif Mieux Être Grand Age Hébergement), financé par l'ARS (avec une subvention totale de 412 156€) et coordonné par le PGI, est déployé depuis 2018 au sein des EHPAD volontaires de la région. Ce programme a permis de réaliser **110 modules d'activité physique adaptée (APA) entre 2021 et 2024 via 3 modules** : le module « Equilibre, où en êtes-vous ? » dont le garant est la CARSAT BFC et l'opérateur Siel Bleu ; « Danser, c'est la santé » dont le garant et opérateur est la Mutualité Française BFC et « Escrimez-vous » dont le garant et l'opérateur est la MSA Services. Bien accueillis par les résidents comme les professionnels, ces ateliers contribuent à l'amélioration de la motricité, de l'équilibre, de la confiance en soi et au plaisir de bouger en groupe. Le programme s'appuie également sur des outils en e-learning pour pérenniser la démarche dans les établissements.



Un référentiel APA spécifique aux EHPAD

Le référentiel APA en EHPAD, élaboré par le PGI Bourgogne Franche-Comté en 2022, fournit des lignes directrices pour la mise en place d'activités physiques adaptées dans les établissements pour personnes âgées dépendantes. Il propose des repères théoriques, des actions concrètes et des outils pratiques pour améliorer la santé et le bien-être des résidents à travers des programmes d'exercices adaptés, tout en formant le personnel soignant à ces pratiques.

➤ Développer l'offre de pratique d'activité physique pour les personnes détenues

Des séances d'APS dans les établissements pénitentiaires ont été mis en place par le CROS BFC en partenariat avec les ligues, comités régionaux, comités départementaux, clubs et CDOS de la région. Cette offre s'appuie sur les disciplines sportives volontaires afin d'organiser des séances auprès des services qui en font la demande.

Entre 2021 et 2024, **12 établissements pénitentiaires ou services pénitentiaire d'insertion et de probation** ont été accompagnés avec 13 programmes d'activités physiques et sportives, **totalisant 487 séances et près de 2 172 participations.**



Obj 2 : Favoriser le développement territorial de la pratique d'activités physiques et sportives dans un objectif de bien-être et de santé

En région, cette ambition se traduit par un ensemble d'actions concrètes visant notamment à renforcer les compétences des professionnels, à encourager les mobilités actives et à accompagner les collectivités dans la mise en œuvre de démarches favorables à la santé.

➤ Des offres fédérales de pratique d'APS en faveur du bien-être et de la santé

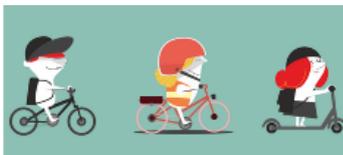
Le CROS BFC accompagne les clubs dans le déploiement des actions sport/ santé, notamment sur le volet formation. Les acteurs du sport (comité régional ou une ligue) peuvent s'appuyer sur la formation « sport & maladies chroniques » du CROS comme tronc commun pour former les éducateurs sportifs aux programmes fédéraux. Une brochure pour inciter les associations sportives à intégrer le sport santé dans leur projet a été créé. **13 formations ont été organisées, permettant de former 104 éducateurs sportifs** en lien avec les programmes fédéraux. 7 interventions ont également eu lieu auprès de ligues et comités régionaux.

➤ Favoriser l'accès aux infrastructures sportives

Malgré une volonté affirmée des collectivités et de l'Etat, **aucune convention formelle** n'a été signée pour la mise à disposition d'infrastructures sportives à visée thérapeutique entre 2021 et 2024. Toutefois, **l'ouverture de certains équipements scolaires** labellisés Génération 2024 et l'appui des CLS et CPTS ont facilité localement l'accès aux créneaux sport-santé. La mise en place d'outils type convention reste une piste à concrétiser.

➤ Favoriser les mobilités actives pour les déplacements au quotidien

2000 établissements touchés par le module « mobilité active » en milieu scolaire



Le module « mobilité active », déployé via la plateforme eSET, a permis de sensibiliser **2000 établissements scolaires** à la promotion des déplacements actifs « domicile-école et encourager à aménager des infrastructures sécurisées pour le stationnement des bicyclettes et dépose des enfants.

Ce support a généré **300 connexions** et **964 vues sur YouTube**, contribuant à faire évoluer les pratiques vers un environnement scolaire plus favorable à l'activité physique quotidienne.

34 collectivités et établissements signataires de la charte du PNNS et 4 référentiels Territoires Nutrition

Entre 2021 et 2024, 18 collectivités ont adhéré à la charte PNNS et 300 élus ou agents territoriaux ont été rencontrés.

34 collectivités et établissements signataires de la charte du PNNS se situent dans la région. Forte d'un réseau régional actif, de **nombreuses actions en nutrition** y sont menées avec l'implication de Promotion Santé BFC.

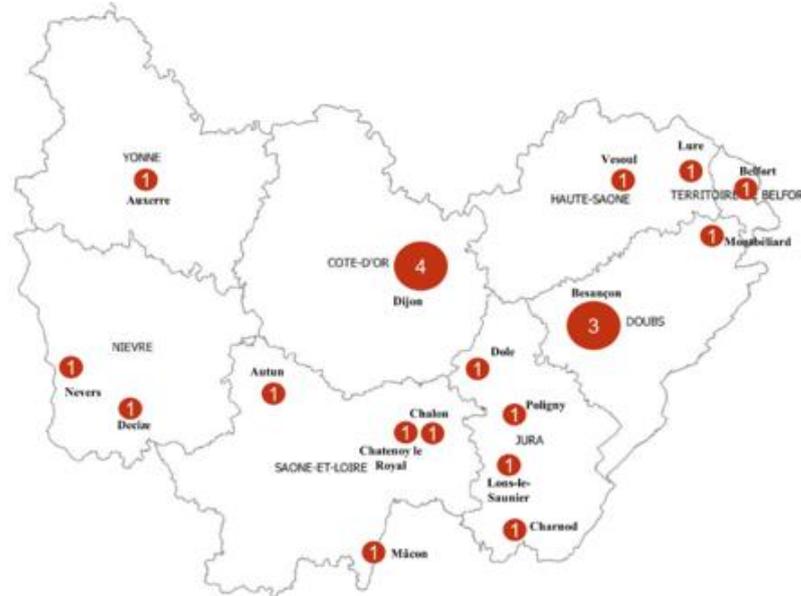
Le référentiel Territoires Nutrition à destination des collectivités permet de promouvoir la dynamique des collectivités actives du PNNS. Ce document propose des arguments en faveur de la mise en place d'actions de promotion de la santé nutritionnelle par les collectivités territoriales, en s'inscrivant dans la dynamique des collectivités actives du PNNS. Il constitue un levier efficace pour outiller les collectivités dans la mise en œuvre de politiques locales de promotion de la santé.



Obj 3 : Déployer les Maisons sport santé sur l'ensemble du territoire

Le déploiement des Maisons Sport-Santé (MSS) en Bourgogne-Franche-Comté représente un enjeu majeur pour renforcer l'accès de tous à une offre d'activité physique adaptée de proximité, coordonnée à l'échelle régionale et articulée avec le dispositif PASS porté par le Réseau Sport-Santé.

➤ Recenser et coordonner les Maisons Sport Santé



1 Réseau Sport-santé régional et 22 Maisons Sport Santé (MSS) réparties sur l'ensemble du territoire en 2024

A ce jour 22 structures sont habilitées MSS en Bourgogne-Franche-Comté permettant de couvrir l'ensemble des départements de la région. Une dynamique régionale est en construction : une première réunion organisée par le Réseau Sport Santé BFC en septembre 2024 a permis aux MSS de se rencontrer et d'engager un travail commun. Dans ce cadre, un collectif régional des MSS a été créé. Le RSS BFC a notamment pour mission d'animer ce collectif, afin de fédérer, outiller et accompagner les MSS dans la mise en œuvre de la stratégie régionale Sport-Santé.

Au printemps 2024, l'ARS BFC rejoint la DRAJES sur le financement en lançant un appel à manifestation d'intérêt (AMI) pour accompagner les MSS habilitées à répondre à l'ensemble des missions inscrites dans le cahier des charges national et à s'articuler avec le Réseau Sport Santé BFC qui porte le dispositif régional PASS (sport sur ordonnance). **17 MSS ont participé à cet AMI**, bénéficiant d'une enveloppe dédiée de l'ARS de 161 690€. Parallèlement, la DRAJES a engagé depuis 2019 un financement cumulé de 541 000 € pour soutenir la dynamique régionale des MSS dès leur création.

Un cahier des charges régional permet à des structures (clubs, associations, collectivités...) de conventionner avec le Réseau Sport Santé pour développer des créneaux d'activité physique adaptée à visée thérapeutique dans le cadre du dispositif PASS : à ce **jour 152 structures sportives conventionnées et 689 créneaux à visée thérapeutique en 2024**.

Axe 2 : Développer l'offre et le recours à l'activité physique à des fins thérapeutiques

Obj 4 - Favoriser le recours à la prescription et à la dispensation de l'activité physique adaptée et renforcer la coordination interdisciplinaire

Le recours à la prescription d'activité physique adaptée (APA) et le développement d'une offre coordonnée et lisible sur l'ensemble du territoire constituent des leviers majeurs pour mieux intégrer l'APA dans les parcours de santé, en lien étroit avec les professionnels de santé et du sport.

➤ Recenser l'offre d'APA sur le territoire

409 structures référencées sur le site EsPASS

La plateforme **EsPASS BFC** permet aujourd'hui de recenser un grand nombre d'offres sport-santé sur l'ensemble du territoire et a vu sa fréquentation progresser fortement avec **28 127 visiteurs en 2024** contre **11 556 en 2021**. Elle référence désormais **409 structures sport-santé** dans la région et permet de rendre visible et lisible les offres de qualité sur la région BFC pour les pratiquants, comme pour les prescripteurs qui souhaitent s'engager sur l'orientation de leur patient.

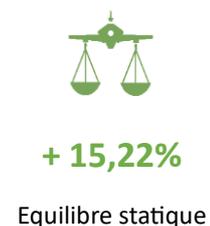
➤ Développer la pratique d'APA pour les personnes atteintes de maladies chroniques

4674 bénéficiaires du PASS et 1929 médecins prescripteurs d'APA en 2024



Le « **Parcours d'accompagnement sportif pour la santé** » (PASS), dispositif régional de sport sur prescription porté par le Réseau Sport Santé, vise à accompagner les adultes porteurs de pathologies chroniques ou de facteurs de risque, et présentant une absence/insuffisance d'activité physique, à reprendre un mode de vie actif en pratiquant régulièrement une activité physique adaptée, sécurisée et progressive. Le nombre de bénéficiaires du PASS ne cesse d'augmenter chaque année ainsi que le nombre de médecins prescripteurs et en 2024, le PASS a accompagné **4 674 bénéficiaires**, avec **689 créneaux sport-santé thérapeutiques**, **152 structures conventionnées** et **1929 médecins prescripteurs**.

Grâce à la plateforme eTICSS et la saisie des bilans de condition physique par les praticiens sport santé, a pu être évalué les **impacts du PASS** sur la remise en forme des bénéficiaires :



En mars 2023, le « PASS à Domicile » a été initié, un dispositif visant à prévenir la perte d'autonomie et les risques de chute chez les personnes vulnérables. Les séances proposées sont individuelles et se déroulent à domicile. Depuis son lancement, le « PASS à Domicile » a accompagné 209 patients, avec une moyenne d'âge de 78 ans.

Pour en savoir plus : [Bénéficiaire d'une prescription d'activité physique | ESPASS BFC](#)

1506 enfants ont participé aux ateliers Pass'Sport Forme



Entre 2020-2024, **47 ateliers** destinés aux enfants et adolescents en surpoids et obésité sont mis en place par le RéPPOP sur **37 communes qui ont bénéficié à 1506 enfants**. Ces ateliers d'APA pour les jeunes en excès de poids visent à améliorer leur santé globale en leur offrant un espace sécurisé pour pratiquer et se préparer à un mode de vie actif, avec l'objectif de les intégrer progressivement dans une association sportive locale. Si les retours parentaux indiquent une amélioration des comportements actifs, le **taux d'intégration en club** reste limité, freiné par des difficultés de suivi post-atelier et de disponibilité familiale.

➤ Développer de l'APS et de l'APA pour les publics prioritaires

Une formation des animateurs périscolaires pour promouvoir l'APS pour les familles

Porté par le CROS BFC et le Réseau Sport Santé, une formation est proposée aux animateurs d'accueils collectifs de mineurs, afin qu'ils soient en capacité de préparer et d'encadrer des cycles d'activité physique de loisir avec des enfants. Grâce à cette formation, les enfants bénéficient désormais de 30 minutes d'activité physique quotidienne, favorisant une pratique régulière et adaptée à leur âge. Au total, **12 formations** ont été mise en œuvre et ont permis de former **144 animateurs**.

Des offres d'APA pour les personnes en situation de handicap (PSH) mental ou psychique

Portée par la Ligue régionale de Sport Adapté, cette action vise à développer l'accès à l'activité physique adaptée pour les PSH mental ou psychique, en particulier au sein d'établissements médico-sociaux. Elle combine l'animation de séances d'activité physique de sport adapté (APSA), la sensibilisation des éducateurs spécialisés à l'accompagnement de la pratique sportive dans et hors les murs, ainsi que la formation des éducateurs sportifs des clubs ordinaires aux spécificités du Sport Adapté. L'action a permis de toucher jusqu'à **300 sportifs, 80 éducateurs**, et d'accompagner une vingtaine de personnes dans un parcours individualisé, avec l'implication de trois établissements médico-sociaux. Ce dispositif est soutenu par la DRAJES, qui finance deux postes à hauteur de 35 200€ par an, soutien renouvelé jusqu'en 2026 afin de garantir la pérennité de l'action.

Des offres d'APA pour les personnes en situation de handicap (PSH) moteur et sensoriel et des formations à destination des étudiants du sanitaire et du social

Le Comité régional Handisport BFC a conduit une action visant à promouvoir, développer et rendre accessible la pratique sportive pour les PSH moteur et sensoriel. Sur la période de ces 4 années, plus de **24 challenges sportifs** ont été organisés, impliquant environ **500 personnes** issues de **20 établissements médico-sociaux**. Cette action est soutenue par la DRAJES, à hauteur de 53 800€ par an pour le financement de 3 postes.



Le projet régional de développement du comité a permis de s'appuyer sur un réseau de **130 clubs** et **2 300 licenciés**, avec une progression de +350 licenciés en 4 ans.

En matière de formation, **plus de 45 interventions** ont été réalisées auprès de structures telles que les CREPS ou les MFR. Par ailleurs, **plus de 2 000 étudiants** en formation dans le champ sanitaire et social ont été sensibilisés à l'enjeu de l'activité physique adaptée.

Une expérimentation d'activité physique adapté dans 8 pensions de famille

Dans une logique de lutte contre les inégalités sociales de santé, une expérimentation a été lancée en 2023 pour proposer des séances d'APA au sein de pensions de famille accueillant des personnes en situation de précarité. Grâce à un appel à manifestation d'intérêt, **8 structures ont été engagées pour déployer 30 séances collectives annuelles par site, sur deux ans.**

Malgré les contraintes rencontrées, **340 personnes** ont bénéficié de cette action dans 4 établissements actifs, et 32 personnes ont pu être orientées vers des clubs sportifs ordinaires à l'issue du programme. Cette action, financée par l'ARS et la DRAJES à hauteur de 24 000 € sur deux ans, vise à favoriser la pratique d'APS, améliorer l'estime de soi et la réinsertion sociale des publics concernés.

Un dispositif proposant des créneaux d'APA pour améliorer le quotidien des aidants et des aidés dans l'Yonne

Le dispositif Activ'Santé Aidants/Aidés porté par le CDOS89 s'est fortement développé dans le département de l'Yonne, atteignant **19 cours hebdomadaires** pour environ 700 séances par saison. Ce maillage territorial a permis de toucher 361 personnes différentes sur trois ans, dont plus de 300 participants rien qu'en 2023-2024. Le dispositif est à ce jour implanté dans **4 Contrats Locaux de Santé**. Il repose sur un partenariat avec de nombreux acteurs du territoire : médecins généralistes, structures médico-sociales, collectivités et associations.

➤ Développer le recours à la prescription d'APA par les médecins

L'APA au sein des maisons de santé pluriprofessionnelles - 1320 patients bénéficiaires

Le déploiement de cycles d'APA dans les maisons de santé pluriprofessionnelles (MSP) et équipes de soins primaires permet d'intégrer l'APA dans le parcours de soin des patients atteints de pathologies chroniques. Entre 2021 et 2024, **108 cycles d'APA** ont été déployés dans **plus de 20 structures**, avec **1 320 patients** bénéficiaires. Ce dispositif s'appuie sur la prescription médicale et oriente les patients vers le PASS pour assurer la continuité des pratiques, avec un engagement fort des structures.

Une sensibilisation croissante des professionnels de santé à la prescription d'APA

La sensibilisation des professionnels de santé est primordiale pour accroître le recours à la prescription d'APA. Entre 2021 et 2024, le nombre de médecins prescripteurs PASS est passé de **697 à 1 929**, soit une augmentation de **+177 %**. Ce résultat a été rendu possible par **25 actions de communication ciblées**, la diffusion de **800 kits de prescription** par les délégués de l'Assurance Maladie (DAM) et une meilleure visibilité du dispositif via le site **EsPASS** et ses **28 000 visiteurs en 2024**.

Le Réseau Sport-Santé collabore également avec **16 CPTS**, les URPS et les Ordres professionnels, pour diffuser l'information et faire évoluer les pratiques. Cette stratégie permet d'installer durablement la prescription d'APA dans le quotidien des professionnels de santé.

Des formations à destination des professionnels de santé pour sécuriser la prescription

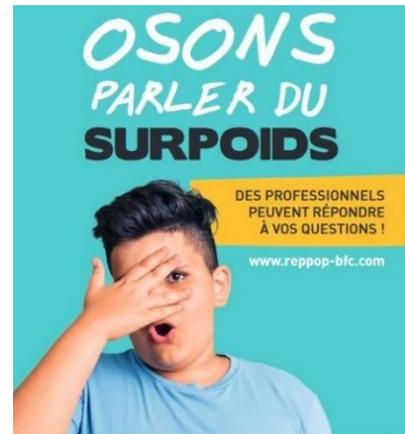
Pour permettre aux professionnels de santé de prescrire efficacement l'APA, le Réseau Sport-Santé BFC a développé un ensemble d'interventions et de ressources pédagogiques. Entre 2021 et 2024, **27 actions de formation** ont été conduites (auprès de CPTS, MSS, CLS...), complétées par une **offre en ligne sur EsPASS** incluant des vidéos pédagogiques et des outils pratiques. Si les chiffres montrent une nette progression du nombre de prescripteurs, le besoin en formation initiale reste fort, notamment pour les médecins. Des partenariats avec les **IFMK de Nevers, Dijon, Besançon et Montbéliard** ont été mis en place pour intégrer le rôle du kinésithérapeute dans le sport sur ordonnance. La dynamique reste toutefois à consolider par un engagement plus structuré des universités de médecine.

Renforcer l'expertise sport santé chez les éducateurs sportifs

Face à l'élargissement du public accueilli dans les structures sportives, les éducateurs doivent être formés à l'encadrement de publics fragiles ou atteints de pathologies chroniques. Depuis 2021, **126 éducateurs sportifs** ont été formés via la formation "Sport et Maladies Chroniques" proposée par le **CROS BFC**, complétée par **93 participations à des formations continues thématiques** (chute, grossesse, endométriose...). En parallèle, **36 fédérations sportives** proposent désormais une certification sport-santé. Les formations universitaires (notamment le DU « Activités physiques adaptées, nutrition et cancer » à Besançon) complètent ce dispositif en professionnalisant encore davantage les encadrants.

« Osons parler du surpoids »

La formation « Osons parler du surpoids » proposée par le RéPPOP-BFC et l'académie de Besançon vise à outiller les professionnels de l'Éducation nationale pour mieux repérer et accompagner les élèves en surpoids. Entre 2020 et 2024, **14 sessions** ont été organisées réunissant **259 professionnels** : infirmiers scolaires (37 %), professeurs d'EPS (48 %) et de SVT (12 %). Ces formations favorisent une approche partagée autour de l'APA, de l'inclusion scolaire et de la nutrition. **100 % des participants recommanderaient la formation**, perçue comme concrète et mobilisatrice. Un **nouveau module sur l'image corporelle** est en cours de conception pour enrichir le programme.



Obj 5 - Identifier des voies de solvabilisation de la pratique d'APA à visée sanitaire

Un enjeu financier majeur

Le dispositif PASS bénéficie d'un fort développement, mais son financement reste exclusivement assuré par trois acteurs publics (ARS, ANS, Conseil régional). Entre 2022 et 2024, les financements ont augmenté (passant de 239 000 € à 380 000 €), mais cette hausse ne suffit plus à couvrir l'extension du dispositif. Pour garantir la pérennité et l'équité de ce modèle, il est essentiel d'impliquer de nouveaux financeurs, tels que les mutuelles et les collectivités, ainsi que d'envisager une expérimentation de financement dans le cadre de l'article 51 de la loi de financement de la sécurité sociale.

Pérenniser l'accès à l'APA nécessite aujourd'hui de diversifier les ressources pour garantir l'égalité d'accès à tous les publics fragiles.

Perspectives

Des défis restent à relever, notamment l'élargissement de l'accès à l'APS pour les publics précaires et le renforcement de la prescription d'APA par les médecins généralistes. Le cadre des Jeux Olympiques 2024 constitue un levier supplémentaire pour renforcer les actions dans le cadre de la nouvelle stratégie 2025-2030.



Remerciements

L'ARS BFC et la DRAJES tiennent à remercier l'ensemble des acteurs qui ont contribué à la conception, à la mise en œuvre et au suivi de la Stratégie régionale Sport-Santé. Leur engagement, leur expertise et leur capacité à travailler collectivement ont été déterminants pour structurer une dynamique régionale ambitieuse en faveur de la promotion de l'activité physique et de la lutte contre la sédentarité.

Un remerciement tout particulier est adressé aux membres du Réseau Régional Sport-Santé, aux professionnels de santé, aux intervenants en activité physique adaptée, aux collectivités, aux structures associatives, ainsi qu'aux partenaires institutionnels et de terrain, qui ont su porter et adapter les actions au plus près des besoins des populations.

Cette mobilisation collective témoigne de la richesse des partenariats dans notre région et de la pertinence de l'approche sport-santé comme levier de prévention et de bien-être pour tous.

STRATÉGIE
RÉGIONALE

SPORT

SANTÉ

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
2020-2024